

**CONDITIONS GENERALES DE VENTES DES LOCATIONS 2024 :**

**Ouverture du 29 Mars au 4 Novembre 2024.**

**Réservation d'un mobil home :**

- Pour les locations à la semaine arrivée et départ le SAMEDI pour les séjours compris entre le **7 juillet et 23 août 2024**. La réservation s'étend pour une durée minimum de sept nuits.
- Les arrivées durant la période d'ouverture du camping devront s'effectuer à partir de 16 heures et jusqu'à 19h, les départs avant 10h00 maximum. Pour les arrivées tardives, nous consulter.
- La location WEEK-END ou COURT SEJOUR **en dehors des dates ci-dessus**, les arrivées s'effectueront entre 14h et 19h, les départs entre jusqu'à 12 heures.

**Paiements et acomptes :**

- Le règlement de l'acompte égal ou supérieur à 30 % du montant TTC du séjour doit être effectué dix jours après posé l'option du dit séjour, par chèque bancaire (à l'ordre du Camping Ariane), carte bancaire, virement bancaire ou chèques vacances.
- La réservation deviendra ferme et définitive à réception de l'acompte et le contrat sera alors envoyé. Ce dernier devra être retourné dûment rempli à l'adresse du Camping Ariane.
- Sans règlements sous dix jours après le dépôt de l'option, la direction se réserve le droit d'annuler le séjour après en avoir prévenu le client par mail ou courrier postal.
- Vous disposez d'un délai de 10 jours, à compter de la date d'annulation, pour nous faire parvenir un VRAI justificatif (certificat médical, de décès ou d'employeur). En cas d'annulation de séjour avant l'arrivée, d'interruption de séjour ou d'arrivée reportée et quelle qu'en soit la cause, maladie, accident ou événement imprévu, le locataire sera tenu au paiement du solde de la réservation et aucun remboursement ne sera accordé.

- Le remboursement de l'acompte ou du séjour sera effectué dans les cas suivant :
  - 1) Si annulation 30 jours avant le séjour.
  - 2) Moins de 30 jours avant le séjour 100 % du montant du séjour sera conservé par la SARL sauf sous présentation d'un justificatif médical de moins d'un mois avant la date d'arrivée ou d'un avis de décès, une convocation administrative, judiciaire, militaire ou en tant que juré d'assises. L'empêchement justifié par un licenciement, une mutation du client ou de son conjoint ou par la faillite de l'entreprise dont le client est gérant.

Toute annulation doit IMPERATIVEMENT être notifiée par écrit au responsable de votre lieu de séjour. Pour bénéficier de la garantie annulation, vous devez informer
  - 3) En cas d'annulation du fait du Camping Ariane, sauf cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé.

#### **Prix et tarifs :**

Nos prix comprennent l'accès au centre aquatique, les équipements nécessaires pour le nombre de personnes correspondant à la catégorie de logement choisie (hors personnes supplémentaires), un véhicule par emplacement et l'accès aux activités non payantes.

Nos prix ne comprennent pas les fluides électriques et eau, la voiture supplémentaire, une tente supplémentaire, une personne supplémentaire, les animaux, la remorque, le visiteur journalier, les frais de dossier et les participations à la taxe de séjour.  
Le linge de lit, le kit bébé et les barbecues sont en location sur place.

**Caution :**

Une pré-autorisation de débit sur votre carte bancaire vous sera demandée à votre arrivée.

1. Caution Hébergement : Les hébergements et les emplacements loués doivent évidemment être rendus dans l'état dans lesquels vous les avez trouvés. En cas de dégâts constatés (casse, manquements, détériorations) nous vous avertirons, puis préleverons les sommes nécessaires à la remise en état de la location.

2. Caution Ménage/Ménage Final : Les hébergements doivent être rendus propres à votre départ (sols nettoyés, vaisselle lavée, couvertures rangées, poubelles vidées, placards propres, cuisines et salles de douche/wc nettoyés). Si vous constatez des anomalies dans l'état de votre location à votre arrivée, il faut en avvertir sous 24h la réception du camping qui pourra mettre tout en œuvre afin de corriger la situation au plus vite. Sans cela, nous aurons beaucoup de mal à donner une suite positive à votre réclamation. Si l'hébergement n'est pas rendu propre à la fin de votre séjour, nous nous réservons le droit de vous facturer les frais de remise en état et de les prélever sur votre caution après vous en avoir averti. Vous avez la possibilité d'acheter une prestation de ménage de fin de séjour. Ce forfait est facturé selon la catégorie de votre hébergement et les tarifs sont consultables à l'accueil. Cette prestation, par respect pour nos équipes d'entretien, ne vous dispense pas de rendre l'hébergement dans un état minimum de propreté (poubelles vidées, vaisselle lavée, couvertures pliées, détritrus nettoyés).

3. Autre cas de cautions : Une caution peut être demandée pour une location de barbecue ou toute autre prestation particulière.

**Générale :**

Venez nous voir En cas de problème dans l'hébergement loué, formulez une réclamation à la réception sous 24 heures (notamment sur les ustensiles, l'état, le ménage du logement). Nous ferons alors le maximum pour corriger le plus rapidement possible.

Les travaux d'urgence entrepris par le camping ou par des autorités publiques et qui pourraient gêner nos clients sur nos domaines, ne peuvent nous être reprochés. Attention en début et fin de saison certains commerces et animations peuvent être fermés (se renseigner).



**Service après-vente :**

Nous ne pouvons être tenus pour responsable des cas fortuits, de force majeure, événements climatiques, décisions juridiques ou administratives, qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour et les animations. La réclamation concernant un séjour pourra nous être adressée, dans un délai de 10 jours après la fin de votre séjour par email ou par courrier. Nous ferons tout notre possible pour satisfaire votre (vos) requêtes.

**Règlements intérieurs :**

Le règlement intérieur est affiché à l'accueil. En tant que client du camping, celui-ci vous est opposable. Attention ! Les animaux sont interdits sur certains de nos hébergements. Se renseigner avant votre arrivée. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Le carnet de vaccination peut vous être demandé à tout moment. 1 seul animal est autorisé par hébergement. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits. Aucune installation (tente), véhicule ou personne supplémentaire n'est acceptée sur l'emplacement des locations sans accord du camping. Il est interdit de recharger la batterie d'un véhicule électrique ou hybride. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par type d'hébergements. Dans le cas contraire à l'arrivée, le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement. Tout apport de matériel électrique supplémentaire doit être validé avant l'arrivée, auprès du responsable du camping. Sur tout le camping, les enfants sont sous la responsabilité et surveillance de leurs parents.

**Délai de rétractation :**

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, vous ne disposez pas d'un droit de rétractation. Note importante Aucune brochure et site internet ne peuvent être à l'abri d'éventuelles « coquilles », omissions ou erreurs d'impression. Nos prix sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Seul le contrat de location confirmant la réservation tient de document contractuel.

**Assurance locative :**

Le client doit vérifier auprès de son assurance, qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. A savoir : accident, vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants. Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions de vente et RGPD